

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 13

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181826>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Oui bien, mais les valets du forestier leur font une terrible chasse.

La conversation fut interrompue par l'arrivée d'un mendiant appartenant à une race dégradée qui va, à la fin de la saison, mendier du beurre et du fromage dans les chalets, afin d'avoir de quoi passer l'hiver. On leur donne volontiers quelque chose..., mais il faut dire que la plupart de ces gens vont vendre à vil prix ce qu'ils ont reçu, pour aller boire de l'eau-de-vie dans les auberges.

Xaverl était de bonne humeur. Lassé de la montagne, il entrevoit avec délices les plaisirs de l'hiver, consistant, pour lui, à dormir des mois entiers, auprès de son poêle, comme une marmotte. Il donna deux petits fromages au mendiant, qui partit en le comblant de bénédicitions.

Si nos deux hommes, assis dans le chalet, avaient su où le mendiant était allé, ils n'auraient pas continué leur conversation, à si haute voix.

Notre mendiant, altéré de la course qu'il avait faite pour gravir la montagne, était allé droit à une fontaine rustique, attenante à la maison, et formée d'un tronc d'arbre creusé, dans lequel coulait, sortant d'un rocher, un filet d'eau.

Toni et son compagnon n'avaient nullement douté, que cet homme n'eût repris le chemin de la plaine. Il ne pouvait entendre le bruit de ses pas, étouffé par le tintement des clochettes des chèvres. Mais leur voix parvint à son oreille, au moment où il se penchait pour boire. Une large crevasse à la paroi du chalet laissait passer chaque syllabe. Les chèvres, effarouchées de la présence d'un étranger, allèrent plus loin.

— Veux-tu abattre un chamois, demanda Xaverl.

— Je ne puis pas tirer, n'ayant point de fusil, mais je me propose de tendre des lacets.

Ici, le mendiant approcha l'oreille de la paroi, tandis que Toni, armé d'une culière et muni d'un morceau de pain noir, puisait le lait dans un grand baquet de bois.

— Depuis longtemps, je suis vexé de m'entendre taxer de braconnier, par notre forestier et par son chasseur Bartl; et puisque l'on s'obstine à me donner cette réputation, je veux du moins en tirer profit; je les laisserai dire et apporterai, de temps à autre, quelque pièce de gibier chez moi.

— Tu n'as rien à craindre, répondit le vacher, là haut, sur le Rothenkugel, près du lac, il y a bien longtemps qu'il n'a fait d'inspection. Tu y feras, de suite, une capture, et magnifique encore. Depuis la Saint-Florain, je n'ai pas reçu le moindre morceau de viande de boucherie. Je ne savais pas que tu voulusses jouer à ce jeu là. J'ai pris un gros chamois, puis deux jeunes, au pied du Rothenkugel. J'ai fait la bête de les garder pour moi. D'habitude, je les vendais dans la plaine et en retire pour ma provision d'eau-de-vie-d'un hiver. Mais toi, pour le quart d'heure, garde ton gibier, rien ne fortifie tant qu'une bonne tranche de chamois.

Toni écoutait ces propos avec délices. La viande et, à plus forte raison, le gibier étaient pour lui une friandise inconnue.

— J'ai pris avec moi des lacets, dans l'idée que je pourrais les arranger chez toi sans que personne qui vive le sache.

— Sois tranquille, Toni, pas un chat ne voit ni n'entend ce qui se passe chez moi.

— Je voudrais m'arranger de manière à placer mes lacets ce soir, ou bien demain de grand matin.

— C'est facile, tu vas te mettre à l'œuvre, et cet après-midi tout sera prêt. Je t'aiderai et me préparerai ensuite à quitter demain matin la montagne.

— Quel temps, crois-tu, que nous aurons demain?

— Je pense que nous n'aurons pas de pluie, mes araignées n'en annoncent point.

— Hé bien, je ne veux pas t'empêcher dans tes ouvrages. Je vais préparer mes lacets, après quoi je gravis le Palfen.

Le vacher se mit à placer une grande chaudière sur le feu, et le mendiant profita du bruit que faisait cette opération pour s'éloigner à pas de loup. En quelques bonds, il fut hors de la portée du chalet. Il y a là quelque chose à faire, se dit-il en lui-même. Je m'en vais, de ce pas, raconter au forestier ce que je viens d'entendre. Mais un moment... ce n'est pas à Xaverl que j'en veux. C'est un brave camarade qui vient de me donner deux petits fromages. Mais l'autre, je ne le connais pas... qu'est-ce que cela me fait. Je dirai donc que j'ai entendu, dans le chalet, un individu annoncer

l'intention de tendre des lacets, ce soir ou demain matin, sur le Rothenkugel, ou bien sur les bords du lac d'en haut. Ils le trouveront, et, quant à moi, quatre ou cinq pièces de dix kreutzers seront une bonne aubaine.

Un peu plus bas, il trouva un petit troupeau de vaches. Le gardien, ayant trop chaud, avait attaché son manteau au cou de l'une d'entre elles. Le mendiant la délivra de ce fardeau, puis disparut dans un fourré de sapins, au bord de la cascade.

Le forestier, de mauvaise humeur, écouta en grognant le rapport du mendiant.

Il y avait justement là un jeune homme employé à la haute surveillance des forêts par un forestier du voisinage, il lui ordonna de se rendre sur les hauteurs désignées, pour examiner s'il ne verrait rien de suspect.

— Surtout pas de façons avec ce pendard, ajouta le forestier, et si, à ta première injonction, il ne s'arrête pas, fais feu sur lui, et tue-le comme un misérable chien!

(A suivre.)

Boutades.

Mais, voisin, on ne vous rencontre plus en ville, devenez-vous ermite, ou bien votre santé serait-elle dérangée?

Ni l'un ni l'autre, mais, dans les bourgades, on trouve rarement société, en temps ordinaire, aussi y vais-je lorsqu'il y a marché au bétail, afin d'être plus sur de trouver mes collègues.

Un pasteur de village avait l'habitude de terminer son sermon au coup de l'heure, à quelque point de son sermon qu'il en fût. Dès que l'horloge se faisait entendre, il prononçait la formule : « Dieu nous en fasse à tous la grâce ! Amen ! » et tout était dit. Un Dimanche qu'il prêchait sur l'histoire d'Esther, il en était à exposer tous les méfaits d'Aman. « Savez-vous, s'écriait-il, quelle fut la récompense qu'il en obtint ?... La potence ! » L'horloge se mettant à frapper en ce moment, le prédicateur termina d'un ton pathétique : « Dieu nous en fasse à tous la grâce ! Amen ! Ainsi soit-il ! »

Dans la petite ville de A....., on utilisait, généralement, la grande salle de la Maison-de-Ville, pour y étendre les lessives. Il en résultait maint dégât. Comme personne ne voulait payer sa part des dommages, le syndic furieux s'écria : « C'est bon ! à l'avenir je ne laisserai plus pendre que Messieurs les conseillers. »

Dans le siècle dernier, alors que chaque ville avait son tribunal et son gibet, un assez mauvais drôle fut condamné à la potence par les autorités d'une petite ville, dont le gibet était en mauvais état. Les municipaux regrettant les frais de réparation, pour un si mauvais drôle, le firent pendre au gibet d'une localité voisine. Là-dessus, grand émoi des propriétaires de la potence, dont le syndic porta plainte auprès des autorités supérieures, exposant qu'il était vraiment inouï, qu'on vint, sans plus de façon se servir d'un gibet, tout neuf, qu'il avait fait construire, l'année dernière, pour lui et pour les siens.

L. MONNET. — S. CUENOUD.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELISLE.